



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FERME SES DÉCHÈTERIES

Le 16 mars, le Chef de l'État a annoncé un renforcement des mesures contre la propagation du COVID-19. Suite à ces nouvelles dispositions, la Communauté de communes du Pays du Coquelicot a décidé de fermer ses déchèteries pour une durée indéterminée.

À partir du mardi 17 mars, à midi, la Communauté de communes ferme l'ensemble des déchèteries de son territoire.

Cette nouvelle disposition s'ajoute aux mesures déjà prises par la Communauté de communes :

- Fermeture au public du siège de la Communauté de communes depuis le 16 mars, 12h,
- fermeture des bibliothèques communautaires, de la maison de la jeunesse et de l'école de musique,
- annulation des activités et des animations des établissements précités,
- annulation des trois prochains spectacles du Coquelicot Tour, la saison culturelle de la Communauté de communes.
- annulation des permanences de la fédération SOLIHA (Habitat) et d'Initiative Somme France Active Picardie.

Afin d'assurer la continuité du service public, la Communauté de communes assure une permanence téléphonique au 03 22 64 10 30 pour toute question relative aux compétences de la collectivité : eau et assainissement, collecte des déchets, économie, urbanisme, jeunesse, action culturelle, lecture publique, enseignement musical.

Pour toute demande de sacs jaunes, la Communauté de communes invite les habitants du Pays du Coquelicot à faire connaître leurs besoins par téléphone au 03 22 64 10 30. Elle organisera dans les semaines à venir une distribution ponctuelle par regroupement des demandes.